

3a Plan Local d'Urbanisme



Odos

Zonage réglementaire



Prescriptions

- ★ Éléments de paysage (bâti et espaces),
de patrimoine, point de vue, à protéger,
à mettre en valeur (localisé)

- Éléments de paysage (bâti et espaces),
de patrimoine, point de vue, à protéger,
à mettre en valeur (linéaire)

- ▢ Éléments de paysage (bâti et espaces),
de patrimoine, point de vue, à protéger,
à mettre en valeur (surfacique)

- ⊠ Emplacement réservé

- ◻ Espace Boisée Classé

- OAP

- ▤ Règles d'implantation des constructions par
rapport aux voies, emprises publiques et
limites séparatives

- ▨ Zone de transition avec l'espace agricole

- ▧ Zone inconstructible des berges de cours
d'eau (à partir du haut de la berge)

Bâtiments

 - Bâtiment en dur

 - ▨ Construction légère

Zonage réglementaire

■ UA - Zone urbaine du centre bourg ▢ 1UA - Zone à urbaniser ▣ 2Aa - Zone à urbaniser à long terme (après modification ou révision du PLU) - Toiture ardoise ▥ UB - Zone urbaines des extensions modernes ▦ UBa - Zone urbaines des extensions modernes Toiture ardoise ▧ UBT - Zone urbaine des extensions modernes - Toiture tuile ▨ UE - Zone urbaine à vocation principale d'équipements ▩ UY - Zone urbaine à vocation principale d'activités artisanales et commerciales ▪ UVJ - Zone urbaine à vocation principale d'activités artisanales et industrielles □ A - Zone agricole ▫ Ap - Zone agricole à protéger ▬ N - Zone naturelle ▭ Nco - Zone naturelle - Réservoir de biodiversité ▮ Ngv - Terrains familiaux des gens du voyage ▯ Npv - Zone naturelle - Photovoltaïque
--

Modification simplifiée n°1 du PLU d'Odos
 Prescription le 11/07/2024
 Approbation le 20/03/2025
PLU approuvé le 26/09/2019



0 100 200 300 400 500 m